

GLOBAL COMPACT

COMMUNICATIONS SUR LE PROGRES

2013

Renouvellement de l'engagement VVR International envers le Pacte Mondial

VVR International a intégré le Global Compact en 2013 dans le but de faire progresser les 10 principes dans sa zone d'influence et les intégrer dans la stratégie et dans la vie au quotidien de la société, tant dans la gestion de projets que dans les relations avec les partenaires externes.

Au cours de cette année, VVR International a axé sa communication interne et externe sur les valeurs et les missions du Pacte Mondial.

Même si, de par notre taille modeste, les actions engagées ne permettent qu'un impact limité sur l'environnement par exemple, nous sommes persuadés que la multiplication de petits gestes contribue grandement à l'intérêt général.

En tant que directeur général, je renouvèle par la présente mon soutien au Pacte Mondial et ma volonté de continuer à proposer et à encourager toutes les initiatives permettant d'améliorer le bien-être des employés, de diminuer l'empreinte écologique, de garantir les mêmes droits pour tous et enfin lutter contre toute forme de corruption.

Camille Verchery
Gérant



DROITS DE L'HOMME

1

Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme

2

Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme

L'activité de VVR International consiste à sécuriser et pérenniser le développement industriel de sociétés européennes en Chine.

Dans ce contexte et cet environnement, VVR International se doit d'être extrêmement vigilant sur le respect et la protection des Droits de l'Homme. Au jour le jour, VVR International s'assure du respect de ces principes fondamentaux chez les fournisseurs, partenaires, distributeurs... mais également au sein de ses bureaux locaux.

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

3

Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective

La société VVR International porte beaucoup d'intérêt aux idées de ses collaborateurs et reste ouverte à toute discussion collective.

Une assemblée générale a été organisée en début d'année par la direction afin de présenter aux employés les chiffres de l'année passée mais également afin de présenter la stratégie à venir. Les employés ont été invités à faire des propositions et à participer de manière active à l'élaboration des axes de développement tant au niveau stratégique qu'économique.

La direction a également proposé à chaque employé un plan d'intéressement.

4

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination du travail forcé ou obligatoire

5

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants

Dans le cadre des missions qui lui sont confiées, VVR International est souvent chargée de réaliser des audits industriels ou type SA8000 ou encore BSCI.

VVR International a introduit dans ses procédures d'audit une section réservée à l'analyse des conditions de travail, le respect du port des équipements de protection, l'interdiction de faire travailler les enfants... Ainsi, chaque audit, quel qu'il soit, fait un état des lieux sur les conditions de travail des employés des partenaires de nos clients. En interne, afin de réaliser ces audits, VVR International a mis au point une formation pour sensibiliser les auditeurs internes locaux à ces problématiques et surtout leur donner les outils pour détecter les éventuelles fraudes et être en mesure de faire remonter l'information.

Chaque auditeur local a également pour mission de promouvoir les valeurs des principes 5 et 6 aux partenaires locaux lors de chaque visite/audit.

6

Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession

VVR International a toujours mis l'Homme au cœur de ses activités et de son développement. Nous sommes conscients que ce sont les collaborateurs qui créent la richesse d'une entreprise, et ceci est d'autant plus vrai dans une société de services comme la nôtre. Ainsi, VVR International met tout en œuvre pour améliorer les conditions de travail et éliminer toute forme de discrimination, qu'elle soit sexuelle, religieuse, sociale...

Bien être des employés

VVR International s'efforce de créer des conditions de travail et une convivialité propices au confort des employés. La direction a ainsi décidé la mise à disposition d'un coin cuisine avec boissons gratuites en libre-service pour tout le monde.

En tant que société de services, les employés sont amenés à travailler de nombreuses heures assis derrière un écran. Afin de protéger chacun d'eux des problèmes que ce type d'emploi peut causer, la direction a décidé d'améliorer les postes de travail en achetant de nouveaux écrans plats afin de réduire les fatigues oculaires et en renouvelant les sièges pour les remplacer par des plus ergonomiques, permettant d'adopter une bonne posture et éviter tout mal de dos.

Prise en considération des avis des employés

VVR International a organisé des réunions individuelles afin de faire le point sur les besoins et envies de chaque employé. A cette occasion, nous avons choisi de mettre l'accent cette année sur l'accès à la formation.

Suite à ces rencontres, des propositions de formation ont été communiquées à tous et chaque employé a été en mesure d'indiquer ses préférences. Cette démarche proactive a permis à 65% des employés de bénéficier de formations à la fois techniques et linguistiques.

ENVIRONNEMENT

7

Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution aux problèmes touchant à l'environnement

8

Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement

9

Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement

Toujours par souci d'assurer le bien-être de ses employés, VVR International a décidé de déménager dans de nouveaux locaux, plus modernes et mieux situés. Le choix de l'emplacement s'est fait en concertation avec chacun afin de réduire considérablement les temps de transport et ainsi l'impact sur l'environnement. Chaque employé met ainsi moins d'une heure pour se rendre au bureau et certains viennent à pied.

Au cours de ce déménagement, la direction a souhaité améliorer le confort thermique et a réalisé des travaux d'isolation dans certaines pièces.

Dans le cadre de ses déplacements professionnels, les chefs de projets cherchent toujours à optimiser le temps de transport et l'impact environnemental.

Pour des déplacements dans paris intra-muros, le métro, le vélib et l'autolib restent les moyens de transport privilégiés. Au niveau national et pour les régions limitrophes, les voyages se font en train. Le mode de transport aérien n'est ainsi utilisé que pour les déplacements internationaux.

En interne, la vie de l'entreprise est également régie par la responsabilisation de chacun sur les problématiques d'environnement et de rationalisation des ressources. Les employés ont pour consigne de limiter au maximum l'impression papier et d'opter pour les formats numériques.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10

Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

VVR International est une société spécialisée dans la gestion de projets industriels en Chine depuis 15 ans.

En tant que société de services VVR International ne peut pas se permettre d'avoir des personnes corrompues au sein de ses équipes. La crédibilité de la société serait mise en jeu.

VVR s'engage tous les jours auprès de ses clients et intègre entre autres, des clauses de comportement éthiques dans ses contrats avec ses clients.

VVR International a mis en place une politique de lutte contre la corruption à différents niveaux

Engagement des employés

VVR International a fait signer à tous ses employés une charte éthique définissant précisément ce qu'est la corruption et démontrant par des exemples concrets des pratiques de corruption dont ils pourraient être les destinataires dans le cadre de leur activité d'audit, de sourcing, de contrôle qualité, de distribution...

Chaque employé s'engage personnellement et financièrement en cas de non-respect de ces règles éthiques.

Information des employés

En parallèle, la direction a choisi l'axe de la prévention et surtout de la prise de conscience des employés des impacts négatifs de telles pratiques. En ce sens, VVR International réalise régulièrement des formations sur les pratiques non éthiques telles que le versement de pots de vin, le don de cadeaux, le népotisme... et tient informées les équipes des changements de réglementations en la matière.

Soutien aux employés

Le fait de simplement signer une charte n'étant pas suffisant, cette démarche est accompagnée par une communication en interne propice à la discussion. Les employés doivent se sentir libre de parler sur le sujet et de remonter les problèmes de tentatives de corruption par les acteurs externes (fournisseurs, distributeurs...), qu'ils rencontrent sur le terrain. Chaque employé est donc invité à rapporter le plus rapidement possible chaque tentative de corruption subie. Ces actions sont ensuite mises en avant par une communication active en interne auprès des autres collaborateurs.

Contrôle des employés

Les chefs de projets sont en relation directe avec les partenaires locaux mais aussi avec les clients. Afin de limiter les risques de corruption, VVR International a mis en place un système interne de validation des informations à plusieurs niveaux. Ainsi, aucun chef de projets n'est seul à gérer un compte client ou fournisseur. Il est toujours secondé par un chef de projets plus expérimenté, créant ainsi un contrôle mutuel.